



SYSTEME DES NATIONS UNIES AU CAMEROUN (SNU)

Termes de référence pour l'actualisation et l'harmonisation de la grille d'honoraires des consultants et de celle relative au traitement des contractuels/personnels d'appui aux projets/Programmes pour les agences du Système des Nations Unies (SNU) au Cameroun

1. Contexte et justification de la mission

A la suite de l'UNDAF 2013-2017, le Gouvernement du Cameroun et le Système des Nations Unies ont convenu de l'élaboration d'un nouveau cadre de coopération dont l'horizon est aligné sur celui du cadre stratégique national de référence, le DSCE. Le PNUAD 2018-2020 intervient ainsi sur une période marquée par des changements importants du contexte économique, social et sécuritaire du pays. Ce nouveau cadre de coopération intervient par ailleurs à la suite de l'appel lancé par le Gouvernement du Cameroun aux Nations Unies en fin 2015 pour une coopération efficace et des interventions mieux coordonnées. Concrètement il s'est agi d'inscrire la coopération avec le Système des Nations Unies dans l'approche « Unis dans l'action ».

L'Equipe de pays a dû procéder à la redynamisation des organes de son mécanisme de coordination à travers les cinq piliers fondateurs de la réforme des Nations Unies « Unis dans l'Action » à savoir :

Dans ce cadre, l'Equipe de pays a pris des dispositions en outillant son bras opérationnel séculier qui est l'équipe des chargés des opérations, l'OMT (Operation Management Team) dont le leadership a été renforcé et son fonctionnement redynamisé : représentativité du lead et co-lead assuré et les termes de référence de l'OMT revisités pour cadrer avec l'agenda du DaO. Des opportunités de formation sur le *Business Operations Strategy* (BOS) et ses principes ont été capitalisées avec l'appui de l'UNDG entre 2015 et 2016 en faveur de certains chargés des opérations et du bureau du Coordonnateur Résident. Avec ces acquis, l'Equipe Pays a placé l'OMT et le (BOS) comme des vecteurs stratégiques et critiques pour la fourniture efficace des services opérationnels communs.

Conscient de la nécessité d'ancrage du BOS au PNUAD, l'OMT a été impliqué au processus de formulation du nouveau Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF 2018-2020) des Nations Unies au Cameroun. Ce qui a permis à l'Equipe OMT d'anticiper la réflexion pour l'élaboration du BOS dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre de l'UNDAF 2018-2010 à travers sa vision de voir au Cameroun « **des populations plus résilientes et engagées pour un développement inclusif et durable** ». Ce cadre et cette vision ont orienté l'identification et la mise en place des activités opérationnelles conjointes harmonisées et à moindres coûts.

L'analyse des besoins et des exigences a révélé, entre autres la nécessité de développer des services communs de gestion des ressources humaines (recrutement, activités pour l'amélioration du bien-être du personnel, orientation et induction des nouveaux arrivants...).

2. Objectif Général

- Faire un état des lieux de l'existant,
- Analyser et formuler des recommandations pour l'actualisation et l'harmonisation de la grille d'honoraires payés aux Consultants et de celle relative au traitement des contractuels/ personnels d'appui aux projets/Programmes, des Agences du Système des Nations Unies au Cameroun.

3. Objectifs spécifiques

- Recueillir les informations sur les taux d'honoraires appliqués aux consultants indépendants nationaux et contractuels/personnels d'appui aux projets/Programmes sur le territoire national ;
- Faire un état des lieux des honoraires payés aux consultants indépendants nationaux par les Agences du Système des Nations Unies sur le territoire ;
- Faire un état des lieux des honoraires payés aux contractuels/personnels d'appui aux projets/Programmes par les Agences du Système des Nations Unies sur le territoire ;
- Recueillir des informations et textes réglementaires auprès des structures étatiques (ministères, structures parapubliques, etc...), des organisations internationales (Banque mondiale, Union européenne, institutions multilatérales et bilatérales de développement, ONGs...) sur les taux de rémunération (salaires et indemnités) payés aux Contractuels desdites administrations sur le territoire national ;
- Recueillir des informations et textes réglementaires auprès des structures étatiques (ministères, structures parapubliques, etc...), des organisations internationales (Banque mondiale, Union européenne, institutions multilatérales et bilatérales de développement, ONGs...) sur les taux de rémunération (honoraires et indemnités) payés aux Consultants desdites administrations sur le territoire national ;
- Traiter, analyser et compiler les données recueillies et soumettre les recommandations avec des propositions de grilles applicables aux consultants nationaux des Agences du Système des Nations Unies au Cameroun, en y intégrant les conditions d'application de la grille proposée (types et grades des catégories de prestataires, types de services, ainsi que les différentes catégories) ;

- Traiter, analyser et compiler les données recueillies sur la base de la méthodologie applicable aux enquêtes de rémunération des contractuels de service (référence au *Handbook on Setting Remuneration for Service Contract Personnel*) au sein du SNU et soumettre les recommandations avec des propositions de grilles de rémunération applicables aux contractuels/personnels d'appui aux projets/Programmes des Agences du Système des Nations Unies au Cameroun, en y intégrant les conditions d'application de la grille proposée (grade du contractuel, échelons ou niveaux de rémunération retenus par grade).

4. Résultats attendus

Le consultant fournira à la fin de son contrat ce qui suit :

- Les formulaires de collecte de données remplis tant pour les consultants que les contractuels de service,
- Un tableau de synthèse des résultats du traitement des données tant pour les consultants que les contractuels de service,
- Le rapport final avec des recommandations tant pour les consultants que les contractuels de service,
- La version électronique de tous les documents de l'étude globale (consultants et contractuels),
- Une proposition de grille des honoraires **selon le niveau académique et expérience professionnelle pour les Consultants nationaux**,
- Une proposition de grille de rémunération par grade et selon le niveau académique et expérience professionnelle pour le personnel d'appui aux projets/programmes des Nations Unies détenteurs de contrat de service.

5. Tâches et responsabilités du consultant

Sous la supervision directe du Président de l'OMT, et en collaboration avec le groupe de travail HR en charge de l'actualisation de la grille (intégrant des chargés de programme et des chargés des opérations), le consultant réalisera les objectifs spécifiques ci-dessus et veillera à l'accomplissement des tâches suivantes :

- Etablir un plan détaillé des activités (chronogramme) ;
- Etablir une liste des contacts et entretiens à mener,
- Concevoir et faire valider un formulaire de collecte de données,
- Traiter, analyser, compiler les données,
- Rédiger un rapport avec des recommandations sur l'actualisation et l'harmonisation des grilles (consultants nationaux et contractuels de service).

6. Zones à couvrir par l'étude

L'étude sera conduite/menée dans les villes de Douala et Yaoundé. Ces deux villes regroupent l'essentiel des administrations et organisations ciblées par l'enquête à conduire.

6. Qualifications et profil du consultant

Le consultant doit avoir :

Un diplôme universitaire (Bac +5) en Finances, Economie, Administration des affaires, Droit, Statistiques ou autre domaine connexe ; Ainsi qu'une bonne connaissance des techniques de collecte et de dépouillement de données ;

- Minimum 8 années d'expériences dans le domaine des consultations et des études,
- Une bonne connaissance des applications MS Excel et MS Word, des applications de traitement de données,
- Une bonne maîtrise du Français, parlé et écrit, et une bonne connaissance de l'Anglais,
- Une expérience précédente dans des études similaires, ainsi qu'une expérience de travail avec les Nations Unies constituerait un atout.

7. Durée de la mission

La durée de la consultation est de 35 jours calendaires à compter de la date de signature du contrat. Le consultant ne peut en aucun cas être considéré comme personnel des Nations Unies.

8. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultants intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

a. Une Proposition Financière : (enveloppe N°1)

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire. Elle prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Elle doit être libellée en FCFA.

En cas de voyages non prévus dans les TDRs, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre l'OMT et le consultant avant le voyage et devra être remboursé.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDRs.

b. Une Proposition Technique : (enveloppe N°2)

- Note explicative sur la compréhension de la mission au vu des termes de référence pour l'étude relative à la grille des honoraires des consultants nationaux ;
- Note explicative sur la compréhension de la mission au vu des termes de référence pour l'étude relative à la grille de rémunération des contractuels de service ;
- Une présentation de l'approche méthodologique basée sur le *Handbook on Setting Remuneration for Service Contract Personnel* (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée pour la grille de rémunération des contractuels de service ;

- Une présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée pour la grille des honoraires des consultants ;
- Un CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- Une notice d'information personnelle des Nations Unies (P11) dûment remplie et signée téléchargeable à l'adresse suivante :
<http://www.cm.undp.org/content/cameroon/fr/home/operations/jobs/>

9. Evaluation

a. Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points seront pris en considération pour l'évaluation financière.

Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux des Nations Unies (coût et efficacité).

Les Nations Unies ne s'engagent en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

b. Principaux critères de sélection

Eligibilité

Le consultant doit avoir au moins un diplôme universitaire (Bac +5) en finances, économie, administration des affaires, droit, statistiques ou autre domaine pertinent et une expérience de 8 ans au moins dans la réalisation des missions similaires.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Note explicative sur la compréhension de la mission au vu des termes de référence (20 points) ;
- Présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée (25 points) ;
- L'expérience acquise dans la réalisation de missions similaires, mentionner au moins 3 références (25 points) ;

10. Présentation des offres et dépôt

La Proposition doit être soumise sous pli fermé à l'adresse ci-après

*Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos
B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun
Appel d'offres, SNU/CAMEROUN/... – **Termes de référence pour l'actualisation et l'harmonisation de la grille d'honoraires des consultants et contractuels/personnels d'appui aux projets/Programmes au Système des Nations Unies au Cameroun**
A l'Attention du Coordonnateur Résident du SNU au Cameroun*

Le dépôt devra comporter les enveloppes N°1 (proposition technique) et N°2 (proposition financière) indiquées au point 8 ci-dessus.

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail **xxxx**.

Le délai de dépôt du dossier est fixé à 10 jours après la date de publication de l'offre.

Lieu et équipements de travail du consultant

Si nécessaire et sur demande, l'OMT fournira un bureau au consultant pour la durée de la consultation ; mais celui-ci devrait se munir de son matériel de travail (ordinateur, papiers, imprimante, clés USB, etc).

Le consultant est responsable de tous les frais relatifs à l'exécution de l'étude.